

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Score Software Company for Real Estate SA**,
1630 Bulle
2.

Déclaration de faillite: 10.05.2010
3.

Suspension de faillite: 16.08.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.09.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: La commercialisation de logiciels, notamment dans le secteur immobilier, principalement à l'étranger ainsi que toutes activités dans le domaine de la gestion et des transactions immobilières. (Réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00532881